

Horizon 2022 s'éclaircit enfin

WALLONIE Le texte « Urgence et audace » fait la synthèse du programme

- Le gouvernement wallon dispose enfin du document fondateur du programme qui doit guider la Wallonie sur 10 ans.
- Un projet très ambitieux autour de quatre lignes de force.
- Il reste à le financer. Estimation à ce stade : 4,5 milliards d'euros d'ici 2022. Le prix de l'avenir.

ANALYSE

Le programme Horizon 2022 pour la Wallonie tombe-t-il comme un cheveu dans la soupe ou suscitera-t-il un nouvel espoir alors que les mauvaises nouvelles économiques se succèdent ? Il est trop tôt pour le dire. En tout cas, la publication en début de week-end par nos collègues de *L'Echo* du document qui fait la synthèse d'un an de réflexion n'était pas prévue.

Intitulées « Urgence et audace », les 45 pages rédigées par le cabinet du ministre-président Rudy Demotte (PS) ont été distribuées aux ministres et présentées aux partenaires sociaux sous le sceau de la confidentialité.

« À ce stade, cela reste une pièce à casser même si la démarche a beaucoup progressé », nous dit-on. Les « fuites » risquent d'engendrer un débat sur la place publique plutôt ardu. À un an des élections, en plein désarroi économique, la Wallonie n'avait pas forcément besoin de cela.

Lorsqu'il sera définitif, le plan fera l'objet d'une réunion conjointe entre les gouvernements wallon, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le ministre-président wallon Rudy Demotte mène le travail de réflexion sur « Horizon 2022 » depuis un an maintenant. Le programme prend enfin forme après de longs mois de réflexion. © PIERRE-YVES THIENPONT.

Mais ne gâchons pas notre plaisir : à travers « Urgence et audace », le programme Horizon 2022 prend enfin forme. Il dépasse les constats convenus et le catalogue des bonnes idées pour offrir – enfin ! – une vision sur l'avenir de la Wallonie.

Dans une triple perspective inquiétante : la crise qui se poursuit, l'avenir des Fonds structurels européens pour les exercices 2014 à 2020, dont on sait peu de chose, et enfin l'évolution de la loi de financement qui laissera

les Wallons voler de leurs propres ailes à l'échéance 2022.

Ne pas perdre de temps

Avantage du programme élaboré par Rudy Demotte : il est bien charpenté, très logique.

Quatre lignes de force : un dialogue social favorable au développement socio-économique, une économie au cœur d'une nouvelle révolution industrielle, une éducation orientée vers l'emploi – et qualifiée de « priorité absolue » – ainsi qu'une gouvernance

exemplaire. Et pour mener tout cela à bien : 27 nouveaux leviers et 40 coups d'accélérateur pour la compétitivité (voir ci-contre).

Il y a urgence : « À côté des nouveaux leviers qui s'inscrivent en rupture, Horizon 2022 veut capitaliser sur les mesures les plus porteuses des plans existants en leur donnant un coup d'accélérateur et en les pérennisant au-delà de l'échéance de cette législature. Il importe de ne pas perdre de temps et de mettre en œuvre rapidement les premières mesures. »

TEXTO

Des exemples de « nouveaux leviers »

Le document « Urgence et audace » recense 27 nouveaux leviers à mettre en place en Wallonie. Voici quelques exemples :

- transposer le système de Tax-Shelter pour favoriser les investissements en recherche et développement ;
- offrir un service complet d'aides à l'implantation des entreprises wallonnes à l'étranger ;
- accorder une attention spécifique aux métropoles urbaines pour améliorer leur attractivité et diffuser leurs plus-value dans leur région ;
- créer une structure commune favorisant les synergies entre les réseaux de l'enseignement officiel et développer les collaborations entre les réseaux ;
- mettre en place un « Groupe des 10 » qui, comme au fédéral, constitue le cœur de la négociation interprofessionnelle ;
- mettre en place un véritable plan d'accompagnement pour les écoles les plus en difficulté ;
- réformer la formation des enseignants ;
- (...)

E.D.

L'ambition des auteurs du projet ratisse large et risque de peser lourd dans les finances publiques. « Sur un horizon de dix ans, au minimum l'équivalent du budget du plan Marshall 2. Vert, en y ajoutant une contribution du budget de la Fédération et des fonds structurels européens ». Estimation à ce stade : 4,5 milliards d'ici 2020 ou 450 millions par an en moyens de paiement. L'horizon a un prix. Mais la Wallonie a-t-elle le choix ? ■

ERIC DEFFET